DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

COMMISSION ACTIONS DE TERRAIN

DETECTION U14 (joueurs nés 2007)

- Les joueurs dont les noms suivent **ont rendez-vous** au stade synthétique René Hologne à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis de leur équipement complet de footballeur et ***d'un masque obligatoire pour entrer dans le stade.***
- **Programme :** exercice technique, jeux réduits, matchs.
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

VENDREDI 30 OCTOBRE 2020 DE 14H00 A 17H00 (RDV à 14H00)
A VESOUL, STADE RENE HOLOGNE (Terrain synthétique)

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT : DROUHOT Emilien – MARION Kévin.

ARC GRAY : GAMBA Lohan – KIRIT Métehan.

FC 4 RIVIERES : KOHLER Quentin – MUSARD Anthony.

FRANCHEVELLE : AUBEL Enzo – FRICHE Paul.

GR MILLE ETANGS : GUEDAT Timéo – SAMOUD Raphael.

GR CC VILLERSEXEL : JEANNEY Jules.

GR PAYS RIOLAIS : BOUGEOT Killian – DEVEAUX Mattéo – FAVERIAL Benjamin.

HAUTE LIZAINE PAYS HERICOURT : AGNUS Tristan – BOUCARD Charly – GRAS Adam – LAHURTE Noé – TONNA Louis.

LARIANS MUNANS : GRANGEOT Gaétan.

LA ROMAINE : TRAVAILLOT Jorge.

NOIDANS VESOUL : CADOUX Gabriel – PETITJEAN Tom.

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT : ROBERT Lucas.

VESOUL FC : ABDI Ismael - AOUADI Bilal – AUBERT Nicolas – DEHAM Adam – GLAIVE Oscar – MOUADEB Yanis – ROCHDI Israk – RODRIGUES Stan – SIMIAN BUISSONET Raphael.

ENCADREMENT :

MM BARBIER – BEGEL – MOUGIN + membres commission actions terrain.

RAPPEL :

En cas d'absence non justifiée (certificat médical…), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions de Terrain.